



**PRÉFET
DE LA
CHARENTE-
MARITIME**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La Rochelle, le 11 août 2023

INCENDIE SUR LES SILOS DE L'ENTREPRISE SICA A LA PALLICE A LA ROCHELLE POINT DE SITUATION – VENDREDI 11 AOÛT À 18H30

Jeudi 10 août 2023 à 8h07, un incendie s'est déclaré au sein de l'entreprise SICA située dans le quartier de la Pallice à la Rochelle touchant une bande de chargement de céréales.

Grâce à la mobilisation du service départemental d'incendie et de secours, l'extinction de la galerie est à ce jour terminée et aucun blessé n'est à déplorer. La surveillance et le traitement des silos continuent d'être menées par des opérations d'inertage par injection de mousse ou de gaz inertant (azote) pour éliminer tout risque de reprise de l'incendie.

Dans les jours à venir les silos épargnés par l'incendie pourront être progressivement vidés. Cette opération complexe sera menée par l'entreprise SICA sous la surveillance du SDIS.

57 sapeurs pompiers sont toujours mobilisés de jour comme de nuit sur site pour continuer les opérations de sécurisation. Des moyens matériels et humains extra-départementaux, des Deux-sèvres (79) et de Gironde (33) viennent renforcer les équipes du SDIS17.

Les mesures de la qualité de l'air sont également poursuivies par les pompiers et la Ville de La Rochelle et n'indiquent **aucune toxicité**.

Le périmètre de sécurité de 100 mètres reste maintenu jusqu'à nouvel ordre.

Cette entreprise de céréales n'est par ailleurs pas classée comme un site Seveso. En effet, les sites Seveso produisent ou stockent des substances pouvant être dangereuses pour l'homme et l'environnement, ce qui n'est pas le cas des céréales.

Contact réservé à la presse

Service départemental de la communication
interministérielle

Tél. : 05 46 27 43 05 / Port. : 06 37 74 87 22

Courriel : pref-communication@charente-maritime.gouv.fr

38 rue Réaumur
CS 70000

17017 LA ROCHELLE CEDEX 1
www.charente-maritime.gouv.fr
[Twitter](#) / [Facebook](#) / [Youtube](#)